

WE FOCUS #10

RENFORCER LA RÉSILIENCE DES ENTREPRISES WALLONNES FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES

LES RISQUES CLIMATIQUES EN QUELQUES CHIFFRES

5,2 Md€ 

Coût estimé des inondations
de juillet 2021 en Belgique

5 MILLIONS 

Heures potentielles de travail perdues
en Belgique en 2024 en raison de la chaleur

10 À 15 % 

Réduction possible de la capacité
des lignes électriques à haute tension
lors des fortes chaleurs

RENFORCER LA RÉSILIENCE DES ENTREPRISES WALLONNES FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES

1. LES RISQUES CLIMATIQUES : UN NOUVEL ENJEU STRATÉGIQUE POUR LES ENTREPRISES

La question ne date pas d'hier mais a, jusqu'ici, essentiellement été abordée sous l'angle de l'empreinte environnementale et de la décarbonation. Aujourd'hui, il est pourtant grand temps pour les entreprises de considérer leur exposition aux risques climatiques dans une **perspective d'anticipation et d'atténuation des risques**.

Les épisodes de chaleur extrême, les inondations, les sécheresses ou les tempêtes n'entraînent pas uniquement des dégâts matériels. Ils peuvent réduire la production, perturber les chaînes d'approvisionnement, accroître les

coûts de l'énergie, voire en affecter la disponibilité, fragiliser certaines infrastructures ou encore augmenter les coûts d'assurance et compliquer la couverture de certains risques.

Pour Wallonie Entreprendre, comprendre ces évolutions est essentiel afin d'accompagner au mieux les entreprises dans leur stratégie d'investissements.

2. LES PRINCIPAUX RISQUES CLIMATIQUES POUR LES ENTREPRISES WALLONNES

À la suite des inondations de juillet 2021, et dans un contexte de renforcement des politiques d'adaptation au changement climatique, la Belgique a créé le Centre d'analyse des risques liés au changement climatique (CERAC) et l'a chargé de réaliser le **Belgian Climate Risk Assessment (BCRA)**¹, première évaluation nationale des risques climatiques.

Celle-ci identifie **28 risques prioritaires pour la Belgique**. Parmi ceux-ci, plusieurs concernent directement les entreprises et nécessitent d'être

intégrés dans leur réflexion stratégique :

- ▶ **Les inondations**, que l'imperméabilisation des sols amplifie en limitant l'infiltration naturelle de l'eau. Il est donc primordial d'y penser lors de la réalisation de parkings, de zones d'activité, ou de toitures...
- ▶ **Les vagues de chaleur**
- ▶ **Les sécheresses et le stress hydrique**
- ▶ **Les tempêtes, incendies de végétation et autres événements extrêmes**
- ▶ **La dégradation progressive des sols**

¹BCRA | CERAC

Il est en outre essentiel de prendre conscience que ces risques ne se limitent pas aux dommages directement encourus par l'entreprise. Ils peuvent en effet, par exemple, concerner un

fournisseur et produire des **effets en cascade** qui se répercutent sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Une entreprise peut ainsi être fortement impactée sans être directement touchée.

LES RISQUES CLIMATIQUES DES IMPACTS EN CASCADE SUR L'ENTREPRISE



3. LES RISQUES CLIMATIQUES : DES COÛTS MULTIPLES POUR LES ENTREPRISES

3.1 LES INONDATIONS : DES DOMMAGES IMMÉDIATS...

Les inondations constituent l'un des risques climatiques les plus coûteux pour les entreprises. Elles ne se limitent pas aux dégâts visibles causés aux bâtiments, aux équipements ou aux stocks. Elles peuvent également interrompre durablement la production, rendre un site inaccessible, perturber les réseaux de transport et entraîner des ruptures d'approvisionnement (fournisseur sinistré), avec, à la clé, d'importantes **pertes d'exploitation**.

3.2 LES EFFETS PLUS DIFFUS MAIS BIEN RÉELS DE LA CHALEUR

Les épisodes de canicule affectent directement la capacité des entreprises à produire, à livrer leurs clients et à maintenir leurs activités dans des conditions normales. La chaleur réduit les performances physiques et cognitives, augmente les risques d'accident et dégrade la qualité du sommeil, avec des effets directs sur la productivité (davantage de pauses, des cadences ralenties, des erreurs plus fréquentes, un absentéisme accru...). À terme, ces **pertes de productivité** peuvent réduire les marges, retarder certains projets ou affecter la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements vis-à-vis de ses clients (pénalités de retard).

LE SAVIEZ-VOUS ?²

- Plus de 5 millions d'heures potentielles de travail ont été perdues en Belgique en 2024 en raison de l'exposition à la chaleur.
- Le secteur de la construction représente 57 % de ces pertes d'heures de travail.
- Lors de certains épisodes de canicule, le chiffre d'affaires de l'Horeca peut diminuer jusqu'à 15 %.
- En élevage, le stress thermique peut entraîner des pertes quotidiennes estimées entre 150 et 200 € par exploitation en raison de la baisse de production des animaux.

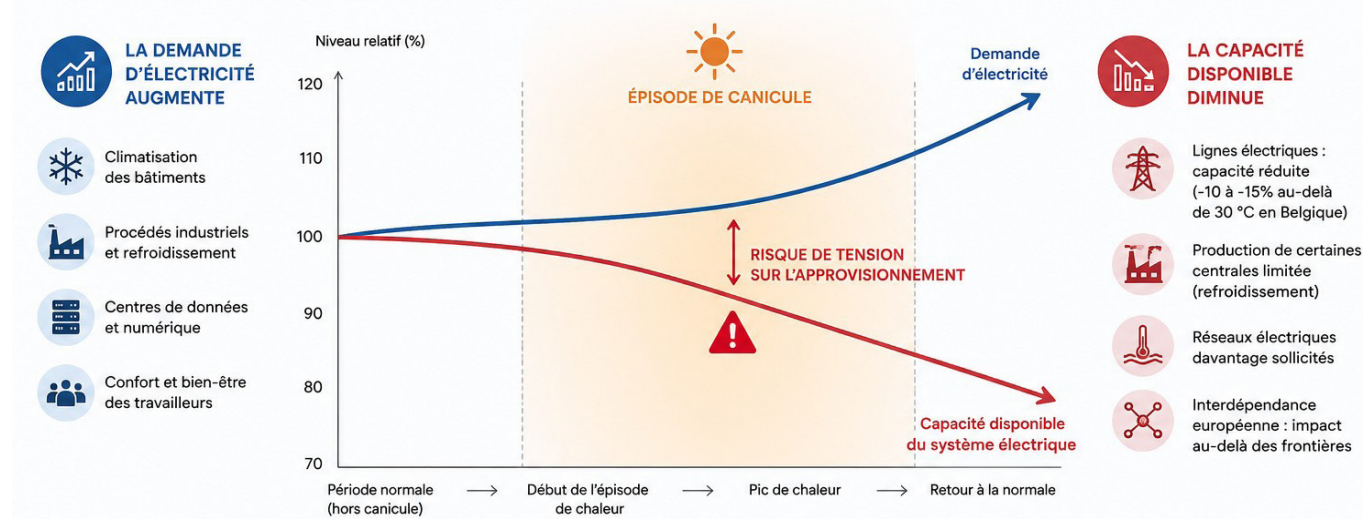
Les épisodes de chaleur mettent en évidence une autre vulnérabilité : l'approvisionnement en électricité. Au moment où les entreprises ont le plus besoin d'énergie pour refroidir leurs bâtiments, leurs équipements ou leurs procédés industriels, le réseau électrique est lui-même moins efficient.

En Belgique, au-delà de **30°C**, la capacité de transport des lignes électriques à haute tension peut diminuer de **10 à 15 %**, alors que la demande augmente d'environ **10 %**³. Cette situation peut accroître les tensions sur le réseau et augmenter les coûts liés à l'énergie.

Pour les entreprises, l'enjeu dépasse le simple risque de coupure. Une alimentation électrique défaillante peut interrompre une chaîne de production, immobiliser des systèmes informatiques, perturber le fonctionnement d'équipements critiques ou entraîner des pertes de marchandises.

Canicules : un effet de ciseau sur le système électrique

Quand la demande augmente et que la capacité disponible diminue, le risque de tension sur l'approvisionnement s'accroît.



² Belgium - Lancet Countdown on health and climate change - Data sheet 2025

³ PIB, productivité, agriculture... Les coûts économiques cachés de la canicule

3.3 LES SÉCHERESSES ET LE STRESS HYDRIQUE : UNE RESSOURCE SOUS PRESSION

Les épisodes de sécheresse et le stress hydrique peuvent réduire la disponibilité de l'eau ou en dégrader la qualité, avec des conséquences directes sur la production. Les secteurs de l'agroalimentaire, de la chimie, de la métallurgie ou du tourisme figurent parmi les plus exposés.

Au-delà des entreprises fortement consommatrices d'eau, ces tensions peuvent également affecter l'ensemble de l'économie. Une baisse des débits des cours d'eau et potentiellement une augmentation de leur température peuvent impacter certaines activités industrielles, tandis que les restrictions d'usage ou la hausse du coût de l'eau peuvent accroître les charges d'exploitation. Les perturbations de la production agricole peuvent également entraîner des tensions sur les prix de certaines matières premières.

3.4 LES TEMPÊTES, INCENDIES DE VÉGÉTATION ET AUTRES ÉVÉNEMENTS EXTRÊMES : UNE ÉCONOMIE PLUS VULNÉRABLE

Les tempêtes, incendies de végétation et autres événements météorologiques extrêmes peuvent provoquer des interruptions de production, des

retards de livraison ou l'arrêt temporaire de certains services essentiels, notamment en causant des coupures sur le réseau électrique ou en perturbant d'importants axes logistiques.

3.5 LA DÉGRADATION DES SOLS : UN RISQUE SILENCIEUX MAIS DURABLE

La dégradation des sols est un phénomène plus progressif, mais ses conséquences peuvent être durables, voire irréversibles. L'érosion, l'artificialisation et la perte de matière organique impactent directement le secteur agricole en réduisant la qualité et la capacité productive des sols.

Ces effets peuvent ensuite se répercuter sur l'ensemble des chaînes de valeur qui en dépendent. Une baisse ou une plus grande variabilité des rendements agricoles peut affecter la disponibilité et le prix de certaines matières premières, avec des conséquences pour le secteur agroalimentaire notamment.

Le CERAC estime que près de **deux tiers des sols belges** sont potentiellement menacés dans leurs fonctions biologiques.

4. TOUTES LES ENTREPRISES SONT CONCERNÉES... MAIS PAS DE LA MÊME MANIÈRE

L'exposition aux risques climatiques varie fortement selon les secteurs d'activité, la localisation, mais également selon les ressources critiques dont dépend l'entreprise. Une bonne gestion des risques implique donc **une approche sur mesure pour chaque entreprise** : identifier les risques auxquels elle est exposée, évaluer leurs conséquences potentielles sur ses activités et déterminer les mesures permettant d'en réduire les impacts et d'assurer la continuité des fonctions essentielles. **C'est d'ailleurs vrai pour l'ensemble des risques auxquels les entreprises sont confrontées** : pandémies, tensions géopolitiques, cyberattaques, volatilité des marchés, ruptures d'approvisionnement...

Des cadres et outils peuvent accompagner cette démarche. Le **VSME**⁴, référentiel européen volontaire destiné aux PME, propose notamment un cadre pour identifier les risques climatiques et évaluer l'exposition et la sensibilité des actifs, des activités et de la chaîne de valeur. Le **Risk Profile Climate Belgium (RPCB)**⁵ permet en outre d'obtenir une première analyse des risques climatiques à partir d'une simple adresse. Et, plus largement, le **SPF Économie**⁶ met à disposition des **modèles et check-lists de gestion des risques**, ainsi qu'un **modèle de Business Continuity Plan (BCP)** permettant de structurer les mesures à prendre pour maintenir les activités essentielles en cas d'incident.

⁴ Norme volontaire d'information en matière de durabilité pour les petites et moyennes entreprises

⁵ Adresse – RPCB

⁶ Gestion des risques en entreprise : modèles, check-lists et fiches pratiques | SPF Économie

L'ASSURANCE, UN MAILLON DE LA STRATÉGIE DE RÉSILIENCE

Cette démarche soulève également une question souvent sous-estimée : celle de l'assurabilité des risques, des biens et des activités. Dans ce contexte de recrudescence des risques, l'assurance constitue en effet un filet de sécurité essentiel, sans toutefois remplacer une démarche d'adaptation et de prévention. **Vérifier régulièrement** que **les garanties souscrites** (dommages, pertes d'exploitation, franchises ou durée d'indemnisation) sont adaptées aux risques de l'entreprise fait désormais partie intégrante d'une stratégie de résilience.

Cette vigilance est d'autant plus nécessaire que le **secteur de l'assurance**⁷ évolue face à la multiplication et à l'intensification des événements

climatiques. Les assureurs adaptent leurs pratiques par une augmentation des primes ou des franchises, des exigences accrues en matière de prévention ou, dans certains cas, une évolution des conditions de couverture. **Le BCRA identifie d'ailleurs le risque pesant sur l'assurabilité des biens comme l'un des enjeux climatiques majeurs pour la Belgique.**

La connaissance de l'exposition de l'entreprise aux différents risques et la mise en œuvre de mesures de prévention ne permettent pas seulement de limiter les dommages, mais deviennent des éléments de plus en plus importants dans le dialogue avec les assureurs et les partenaires financiers, dans une logique de continuité de l'activité.

5. COMMENT RENFORCER LA RÉSILIENCE DE SON ENTREPRISE ?

Il n'existe pas de solution unique. Les mesures d'adaptation doivent être priorisées en fonction des risques propres à chaque entreprise, de leurs conséquences potentielles et des ressources disponibles.

Dans la pratique, six leviers méritent d'être pris en considération dans la plupart des entreprises.

LEVIER	EXEMPLES D'ACTIONS
Identifier ses risques	▶ Réaliser un diagnostic des principaux aléas climatiques auxquels l'entreprise est exposée. ▶ Vérifier si le site est situé en zone inondable ou exposé à d'autres aléas liés à sa localisation (stress hydrique, incendie de végétation...). ▶ Identifier les activités et ressources critiques pour l'entreprise (eau, énergie, données, personnel, équipements, intrants...). ▶ Identifier et évaluer les dépendances externes (fournisseurs, infrastructures de transport, télécommunications...) selon leur impact potentiel sur l'activité et identifier les points de vulnérabilité pour lesquels aucune alternative n'existe. ▶ Mettre à jour périodiquement cette analyse, ainsi qu'après toute évolution importante de l'activité, des implantations ou de la chaîne de valeur.

⁷ [Anticipation des aléas climatiques pour les pros | Allianz](#)

LEVIER	EXEMPLES D' ACTIONS
Analyser ses assurances et ses contrats	▶ Évaluer l'adéquation des couvertures d'assurance (dommages, pertes d'exploitation, franchises, durée d'indemnisation) au regard des risques identifiés. ▶ Échanger avec son assureur sur les mesures de prévention susceptibles d'améliorer la résilience et donc l'assurabilité du site. ▶ Examiner les contrats avec les fournisseurs, clients et prestataires critiques afin de vérifier la répartition des responsabilités et les dispositions applicables en cas d'événement perturbateur (délais, pénalités, clauses de force majeure et de changement de circonstances⁸...).
Adapter ses infrastructures	▶ Protéger les bâtiments et équipements sensibles contre les inondations (batardeaux, clapets anti-retour, bassin d'orage, rehaussement des berges...). ▶ Stocker les serveurs informatiques, archives et marchandises sensibles en hauteur ou sur des sites moins exposés. ▶ Améliorer l'isolation, renforcer la ventilation, créer des zones d'ombrage. ▶ Favoriser l'infiltration des eaux de pluie (végétaliser les abords, utiliser des revêtements drainants...) et installer des cuves de récupération d'eau⁹. ▶ Intégrer, dans les décisions d'investissement à long terme, l'évolution prévisible de la fréquence et de l'intensité des aléas climatiques sur la durée de vie de l'investissement (choix d'implantation, construction ou rénovation d'un bâtiment, achat d'équipements sensibles...).
Sécuriser ses ressources critiques	▶ Réduire la dépendance à l'électricité et à l'eau (réduction de la consommation, récupération des eaux de pluie, sécurisation du prix et des volumes d'électricité via des contrats de long terme (PPA), du stockage par batteries...). ▶ Prévoir des solutions de secours (groupes électrogènes, connexion Internet de secours via un second opérateur ou la 5G...). ▶ Diversifier les sources d'approvisionnement pour les intrants critiques et, le cas échéant, le portefeuille de clients. ▶ Constituer des stocks stratégiques des composants critiques.
Renforcer la continuité d'activité	Mettre en place un plan de continuité d'activité : ▶ Identifier un ou plusieurs sites de repli. ▶ Anticiper le travail à distance. ▶ Sécuriser les sauvegardes informatiques dans le cloud. ▶ Prévoir une procédure de communication aux clients. Et tester régulièrement ces procédures de crise.
Préparer ses équipes	▶ Adapter l'organisation du travail lors des fortes chaleurs (horaires décalés, pauses plus fréquentes, ajustement des tâches...). ▶ Sensibiliser et former les collaborateurs aux procédures d'urgence (et les tester). ▶ Définir une chaîne de décision en cas d'événement perturbateur et établir une liste des contacts d'urgence.

⁸ [Force Majeure and Hardship Clauses - ICC - International Chamber of Commerce](#)

⁹ [Référentiel Gestion des eaux pluviales](#) & [Gérer des eaux pluviales en milieu urbain - L'Environnement en Wallonie](#)

6. WALLONIE ENTREPRENDRE : UN PARTENAIRE POUR RENFORCER LA RÉSILIENCE DES ENTREPRISES

Wallonie Entreprendre contribue à intégrer progressivement ces enjeux dans le dialogue avec les entreprises et dans les projets qu'elle accompagne¹⁰.



SENSIBILISER

En intégrant les risques climatiques dans nos échanges, nous pouvons aider les dirigeants à identifier des vulnérabilités qui passent parfois inaperçues.

ORIENTER

L'accompagnement ESG de Wallonie Entreprendre et l'outil Kube ESG permettent aux entreprises de réaliser un premier diagnostic de leurs enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Ils aident notamment à identifier les risques climatiques les plus matériels selon le secteur d'activité, c'est-à-dire ceux qui sont les plus susceptibles d'avoir un impact significatif sur l'activité de l'entreprise, à prioriser les actions d'adaptation et à structurer une démarche

cohérente avec les attentes croissantes des partenaires financiers, des clients et des référentiels européens tels que le [VSME](#).

SOUTENIR

Ce diagnostic peut ensuite déboucher sur des investissements concrets que WE peut soutenir : protection contre les inondations, sécurisation de l'approvisionnement en eau, amélioration du confort thermique des bâtiments, renforcement de l'efficacité énergétique, développement de nouvelles capacités de production ou de stockage d'énergie, ou encore projets de recherche et développement.

¹⁰ Politique ESG : notre soutien envers les entreprises wallonnes sur la voie de l'ESG | Wallonie Entreprendre

7. CONCLUSION : ANTICIPER AUJOURD'HUI POUR RESTER COMPÉTITIF DEMAIN

Les risques climatiques font désormais partie intégrante de la gestion des entreprises. Anticiper leurs impacts et renforcer sa capacité d'adaptation devient dès lors **un enjeu de continuité d'activité et de compétitivité**, auquel les investisseurs et assureurs sont sensibles. Wallonie Entreprendre entend accompagner les entreprises dans cette évolution.

